

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le 09/10/2023

ID : 025-493901102-20230921-2023_51_CA-DE

Le Directeur,
C. MOUGEOT

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 21 septembre 2023

Délibération n°51

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de votants : 20

Vote pour : 20

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 05 septembre 2023

Membres présents :

Président : M. MAIRE DU POSET

Conseil Départemental du Doubs /Jura : M. BILLOT – Mme BRAND - Mme CHOUX

**Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET - M. FROEHLI - M. LIME - M. MICHAUD -
Mme PRESSE – Mme SAUMIER**

Communautés de communes : M. BRAND – M. FAIVRE-PIERRET

Membres excusés et représentés :

**Conseil Départemental du Doubs : M. ALPY (pouvoir à M. MAIRE DU POSET) - M. BEAUDREY (pouvoir à
M. BILLOT) – M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme CHOUX) - Mme GUYEN (pouvoir à Mme BRAND)**

**Communautés d'agglomération, urbaines : M. MOLIN (pouvoir à Mme BARTHELET) – M. BOURQUIN (pouvoir à
M. FROEHLI) – M. GUY (pouvoir à Mme PRESSE)**

Communautés de communes : M. JOUVIN (pouvoir à M. BRAND)

OBJET : MODIFICATION DE DECISIONS D'ACQUISITIONS

Deux acquisitions validées lors de précédents conseils d'administration (CA du 08/07/22 et 22/02/2023) doivent faire l'objet d'une rectification concernant le prix ou la désignation des biens acquis.

En conséquence, s'agissant des acquisitions ci-après :

- MARMAGNE (71) (opération 909) "Lotissement Champs de la Croix" :

Sur la commune de MARMAGNE, acquisition de la parcelle sise lieu-dit "Les Champs de la Croix", cadastrée section AB n°29, d'une superficie de 8 993 m², pour un montant de 76 540,50 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).
Suivant estimation France Domaine 6885501 du 21 décembre 2021.

- SAINT-SAULGE (58) (opération 962) "Création d'une dent creuse vertueuse-végétalisation" :

Sur la commune de SAINT-SAULGE, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section A 884 d'une superficie de 125m²
- Section A 885 d'une superficie de 225m²
- Section A 609 d'une superficie de 30m²
- Section D 515 d'une superficie de 1000m²

pour un montant de 10 000€ (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF en date du 31/01/23.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
après en avoir délibéré**

PREND ACTE ET VALIDE

- le complément d'acquisition ainsi qu'il suit :

- MARMAGNE (71) (opération 909) "Lotissement Champs de la Croix" :

Sur la commune de MARMAGNE, acquisition de la parcelle sise lieu-dit "Les Champs de la Croix", cadastrée section AB n°29, d'une superficie de 8 993 m², pour un montant de 76 440,50 euros (hors taxes et frais d'enregistrement).

Suivant estimation France Domaine 6885501 du 21 décembre 2021.

Le prix indiqué dans la délibération du 8 juillet 2022 comportait une erreur matérielle et il ne correspondait pas au prix indiqué dans la promesse de vente.

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 025-493901102-20230921-2023_51_CA-DE



- SAINT-SAULGE (58) (opération 962) "Création d'une dent creuse vertueuse-végétalisation" :
Sur la commune de SAINT-SAULGE, acquisition des parcelles cadastrées

- Section A 884 d'une superficie de 125m²
- Section A 1265 d'une superficie de 143m²
- Section A 609 d'une superficie de 30m²
- Section D 515 d'une superficie de 1000m²

Pour un montant de 10 000€ (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF en date du 31/01/23.

La désignation du bien à acquérir dans la délibération du 22 février 2023 comportait une erreur matérielle et il ne correspondait pas à la désignation indiquée dans la promesse de vente.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président,

Thierry MAIRE DU POSET